

DEFINITION DES CATEGORIES

| 1 ^{ère} CATEGORIE | 2 ^{ème} CATEGORIE | 3 ^{ème} CATEGORIE | 4 ^{ème} CATEGORIE | 5 ^{ème} CATEGORIE |
|--|--|---|--|---|
| Très bonne terre Sol profond (labour possible au moins à 25 cm) | Bonne terre Sol assez profond (labour possible à 20 cm) | Terre moyenne Profondeur de labours possible (15 à 20 cm) | Terre médiocre Profondeur de labour (10-15 cm) possible | Mauvaise terre Terres ou prés de mauvaise qualité (friches, landes, terrains tourbeux) non labourables |
| Sol sain Sol non pierreux Entièrement mécanisable : plat ou faible pente | Sol sain Sol non pierreux Sol facilement mécanisable, en faible pente | Sol comportant un excès d'eau, facilement drainable Présence de pierres dans le sous-sol Pente moyenne mécanisable | Séchant en été ou excès d'eau fréquents. Non drainable ou très difficilement drainable Roches et pierres apparentes Handicap de pente rendant difficile toute mécanisation | Mauvais régime des eaux et non drainable Terrains très pierreux Pente rendant impossible toute mécanisation |
| Parcelle facile à travailler de forme régulière, d'accès facile, contiguë à d'autres parcelles de même type | Terre n'ayant pu être rangée dans la 1 ^{ère} catégorie en raison d'inconvénients de forme ou de dimensions | Terrain présentant certains handicaps structurels : accès, forme, dimension, contiguïté | Terrain handicapé par la pente et l'altitude. Inconvénients d'accès et de forme | Terrains fortement handicapés par l'altitude et le relief |
| Parcelle permettant la constitution d'un ensemble cultural homogène de plus de 2 ha ou attenant au siège de l'exploitation | Parcelle de bonne dimension, située à proximité d'un ensemble exploité | Parcelle de dimension moyenne et éloignée des autres terrains de l'exploitation | Parcelle isolée | Parcelle très éloignée du siège de l'exploitation |